



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 20 FEVRIER 2016

Les élus charentais en opération immersion

Trois élus ont été invités à rencontrer les marsouins pendant quatre jours. L'occasion de tisser des liens

Tous n'ont pas pu accepter l'invitation du chef de corps du 1^{er} RIMa d'Angoulême, le colonel Loïc Girard. Dommage pour eux. Le maire d'Angoulême Xavier Bonnefont, le député David Comet et le président du Conseil départemental François Bonneau peuvent le confirmer : ce genre d'invitation est assez rare pour être vécue. À fond.

Du jeudi 4 au dimanche 7 février, ils ont passé quatre jours au cœur de la base militaire d'Abidjan, au milieu des marsouins. Réveil à 5 h 30, le programme était dense. L'opération n'avait d'autre objectif que de plonger les élus dans un quotidien grandeur nature.

Marsouins d'honneur

Outre les présentations protocolaires du RIMa et de ses Forces françaises en Côte d'Ivoire, la délégation charentaise a profité

d'un départ pour Lomo-Nord et son camp à la dure (lire par ailleurs). Chacun a pu s'essayer à une séance de tir au char Sagaie et profiter d'une nuit dans une couchette-moustiquaire des plus rudimentaires. Il n'en fallait pas plus pour que le chef de corps décide de sacrer les trois représentants politiques charentais Marsouins d'honneur.

Au-delà de l'apparente complaisance, le maire d'Angoulême a pu tisser un lien primordial entre sa Ville et la caserne militaire du quartier Fayolle. David Comet s'est montré très concerné par la vigilance Sentinelle à laquelle le RIMa est amené à participer, tandis que François Bonneau mesurait les enjeux de la présence militaire dans le département. Le député a, à son tour, proposé une immersion à l'Assemblée nationale. Une expérience qui peut, elle aussi, s'avérer dépayssante...



Xavier Bonnefont, François Bonneau, David Comet et le colonel Loïc Girard, à la descente de l'hélicoptère qui les a ramenés de Lomo-Nord à Abidjan. PHOTO OR

Non, rien de rien, il ne regrette rien

Oui, Michel Gourinchas a quitté le Parti socialiste. Non, il ne regrette rien. Le maire de Cognac et président de Grand-Cognac l'a confirmé, jeudi soir, sur le réseau social Facebook: « Chers amis, je ne veux pas me faire gonfler les chevilles ou en gonfler certains, mais quand je vois ce que propose la ministre du Travail, et que je relis ma déclaration sur mon départ du PS, on peut dire que j'avais anticipé ! Vous ne croyez pas ? »

Une super-piscine René-Biénès ?

Nos confrères de « Charente Libre » relatent dans leur édition d'hier que Dominique Chenu, président de l'Office municipal des sports (OMS) aimerait que la super-piscine des Vauzelles porte le nom du célèbre rugbyman René Biénès (1923-2009). Né à Toulouse, Biénès



René Biénès portant le maillot du XV de France en 1952, lors d'un match contre l'Irlande.

PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

fut capitaine de l'USC de 1946 à 1957, et a joué au sein du XV de France, où il a totalisé 29 sélections internationales. À ceux qui trouveraient cette idée incongrue (pourquoi diantre donner le nom d'un rugbyman à une piscine), précisons ici que Biénès était un athlète accompli: il lançait le javelot et pratiquait la natation !

CHÂTEAUBERNARD

Le Cidvat ouvre ses portes aux malades du travail

Le Collectif interprofessionnel de victimes de l'amiante et du travail (Cidvat) tiendra son assemblée générale, mercredi 2 mars prochain, dès 16 h 30 à la salle Jean-Tardif. Seront bien sûr présents Patrice Moehring, avocat, et Romain Finot, juriste spécialisé dans le fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (Fiva), tous deux sont membres du cabinet parisien Michel Ledoux et associés.

Fort d'une cinquantaine d'adhérents, l'association veut inscrire cette réunion sous le signe de la convivialité.

L'assemblée générale se terminera par un apéritif dinatoire et permettra d'échanger avec les professionnels du droit en dehors de tout contexte procédural. Et au cabinet Michel Ledoux et associés, le Cidvat doit beaucoup. Anne-Marie Saivres, Jean-Luc Meunier et Gisèle Allard-Richard ne le savent que trop. Sans ce soutien parisien, le Cidvat ne passerait pas beaucoup. « C'est un cabinet qui a une vraie éthique, tient à souligner Gisèle Allard-Richard, et ils sont plutôt rares aujourd'hui. »

Les missions de l'association

Sur ce long chemin de reconnaissance de la maladie professionnelle, le cabinet expert en santé et sécurité du travail, se rémunère uniquement sur les procédures contentieuses couronnées de succès. Le cabinet ne lâche jamais l'affaire, Anne-Marie



Gisèle Allard-Richard, Anne-Marie Saivres, sa petite-nièce, et Jean-Luc Meunier. PHOTO SANDRA BALIAN

Saivres, quatorze années de procédure au compteur, en témoigne. Alors pour franchir la porte du Cidvat, l'association a voulu une nouvelle plaquette pleine d'empathie: une image, de petits pas sur une route, au loin le soleil, juste un peu avant, une pancarte Cidvat. Être malade en raison de son travail, ce n'est pas une fatalité et ce n'est pas normal: « Quelle que soit votre maladie professionnelle, le Cidvat est là pour vous aider », énonce le dépliant. À l'intérieur, un extrait du tableau des maladies professionnelles, la plupart du fait de métiers manuels. Au dos sont rappelées les missions du Cidvat: « l'accueil, le soutien des vic-

times et ou de leur entourage, l'accompagnement des dossiers et la mise en relation avec le cabinet d'avocats spécialisés » (1). L'association travaille avant tout à la reconnaissance sociétale. « C'est important que la société reconnaisse que le travail a amené à cet état de santé », martèlent en cœur Anne-Marie Saivres, Jean-Luc Meunier et Gisèle Allard-Richard.

Sandra Balian

(1) Permanence du Cidvat assurée tous les premiers mercredis du mois à la salle Jean-Tardif de 15 h à 18 h 30. Contacts au 05 45 81 20 91; 05 46 96 33 27; 05 45 82 64 18 ou 05 45 32 14 39.

■ Lundi sera la journée pour les victimes
 ■ L'occasion de mettre en lumière le travail de l'association locale de soutien aux victimes qui a accompagné 1.432 personnes en 2015
 ■ L'une d'elle, André Hardy, 75 ans, témoin.

«Sans le soutien de l'Asvad, je ne sais pas comment j'aurais fait», assure André Hardy, 75 ans, victime d'une violente agression en juin 2015.
 Photo Phil Messelet



«J'étais effrayé, elle m'a redonné confiance»

Amandine COGNARD
 a.cognard@charentelibre.fr

Debout dans le petit bureau aux vitres opaques de l'Association d'aide aux victimes d'actes de délinquance (Asvad), André Petit tend sa main gauche pour nous saluer. La droite est en écharpe pour, lui, maintenir l'épaule. Séquelle de la terrible agression qu'il a subie le 10 juin dernier. Il l'assure, «sans l'aide qu'il a reçue ici, il n'aurait pas encore remonté la pente.» Le vieil homme, âgé de 75 ans, peine à trouver ses mots, s'interrompt, parfois, car les larmes montent. Le son se dérobe. L'émotion est trop forte, encore, huit mois après. Ce matin de printemps, il partait planter des légumes dans son jardin situé à 150m de sa maison de Saint-Simeux. Pour s'y rendre, il doit emprunter un petit chemin communal. «Le chemin était plein de boue et de détritus de vignes car le viticulteur voisin vient

tourner dessus avec son tracteur, raconte-t-il. J'avais déjà fait remarquer à plusieurs de ses employés qu'il faudrait nettoyer, mais ça n'avait rien donné.» Ce jour-là, le viticulteur est présent. André Hardy décide d'aller lui parler. Il arrête sa voiture près du tracteur qui arrive en bout d'allée.

Évanoui de douleur

«Il est descendu de son engin. Je lui ai dit bonjour, et lui ai signalé que ce n'était pas très agréable toutes ces feuilles et cette boue sur le chemin, décrit André Hardy. Il m'a répondu "t'es qui toi pour me donner des ordres?" et m'a mis un coup-de-poing. Je suis tombé dans le champ. Et là, il m'a roué de coups de pieds, de poings, de genoux. Jusqu'à me briser une épaule et me fêler une côte. Ce qui m'a empêché de respirer. Il a enfoncé ma tête dans la terre en criant "t'es un vieux con, comme mon père, je vais te crever", se souvient avec terreur le vieil homme, qui s'est alors éva-

noui de douleur. «Quand j'ai repris conscience, il était reparti dans son tracteur. Je me suis traîné jusqu'à ma voiture et j'ai roulé jusqu'à la gendarmerie de Châteauneuf. J'ai réussi à sonner au portillon et je me suis écroulé.» Pris en charge par les pompiers, l'homme a été transporté à Girac pour être soigné. Plusieurs plaies à la tête, une épaule démolie, des côtes fêlées, il a dû passer plusieurs jours à l'hôpital, où il a aussi été pris en charge sur le plan psychologique. Il souffrait d'un état de stress post-traumatique. «Il paniquait aussi parce qu'il n'avait pas eu le temps de porter plainte, décrit son épouse. Alors les infirmières m'ont conseillé de contacter l'Asvad, l'Association de soutien d'aide aux victimes d'actes de délinquance.» Cécile Jury, une des trois juristes de l'association est presque aussitôt venue lui rendre visite à l'hôpital. «Elle m'a rassuré en m'expliquant qu'il n'y avait pas de date limite pour porter plainte, raconte André Hardy. Plus

tard, c'est elle, aussi, qui m'a convaincu d'être présent à l'audience.» Cet ancien maçon septuagénaire n'avait jamais mis les pieds dans un tribunal. «L'idée de me retrouver face à lui, de devoir parler devant des juges... J'étais effrayé», témoigne le vieil homme. Cécile Jury lui a tout expliqué: comment se déroule une audience, ce qu'on lui demanderait, l'importance d'être présent... «On a aussi contacté ensemble son assurance pour voir s'il avait le droit à l'aide juridictionnelle et on lui a trouvé un avocat», explique la juriste.

«Fier d'avoir réussi à lui faire face»

«Elle m'a écouté, on a discuté des heures au téléphone et dans ce bureau (niché à l'entrée du tribunal de grande instance, ndr). Elle m'a redonné confiance.» Le 25 novembre, l'agresseur d'André Hardy a été reconnu coupable de coups et blessures volontaires et condamné à quatre mois de prison avec sursis.

En chiffres

1.432 victimes aidées en 2015, soit à peu près autant qu'en 2014.
 L'Asvad a accompagné:
834 victimes d'atteintes aux personnes dont 253 de violences conjugales et 134 d'agressions sexuelles dont 71 de viols.
368 victimes d'atteintes aux biens.
73 victimes d'accidents de la circulation.
128.000, c'est en euros le budget de l'association. Elle est financée à 60% par le ministère de la Justice.

«J'étais soulagé. Fier d'avoir réussi à lui faire face, mais il a continué à nier. Je ne saurais jamais pourquoi il s'est acharné comme cela sur moi.» Toujours suivi par un psychologue, André Hardy garde un important traumatisme de cette agression. Et a dû se faire opérer de l'épaule fin janvier. «J'en ai encore pour 10 semaines d'écharpe, puis il faudra de la rééducation.» Alors Cécile Jury continue d'être présente pour lui. «Il faudra encore des expertises pour faire valoir vos intérêts civils», lui rappelle-t-elle, avec un sourire complice. Et puis maintenant, il faut aller de l'avant.»

«L'Asvad veut encore élargir son action»

Isabelle Decosterd, juriste, est la coordinatrice de l'Association de soutien aux victimes d'actes de délinquance de Charente. Elle répond aux questions de CL.

Lundi 22 février, nous célébrerons la journée internationale des victimes, quel est son but ?

Isabelle Decosterd. Elle a été créée en 1990 pour rappeler que la victime est reconnue, qu'elle n'est pas seule et qu'elle peut être aidée. C'est ce que nous faisons tous les jours à l'Asvad. Trois juristes apportent un accompagnement juridique, psychologique, et dans les autres démarches liées à l'infraction: courriers aux banques, aux assurances, aux bailleurs... On peut aussi servir

d'intermédiaire entre l'auteur et la victime dans le cadre de versements de dommages et intérêt...

Réussissez-vous à toucher toutes les victimes ?

En 2015, nous avons aidé et accompagné 1.432 victimes, dont 190 sur saisine du parquet. La nouvelle convention Evvi, signée en octobre, a permis de systématiser l'orientation vers l'Asvad dans le cas de nombreux délits comme les violences conjugales, l'extorsion de fonds, les homicides involontaires... Mais certaines n'ar-



rivent encore pas jusqu'à nous. Je pense notamment aux victimes de dégradations ou de vols de voitures qui se retrouvent parfois en grande difficulté. Notre objectif est d'élargir encore notre champ d'action pour les atteindre.

Comment comptez-vous faire ?

On va essayer de systématiser l'aide en amont des jugements en correctionnelle. La gendarmerie nous a aussi proposé de venir faire des permanences dans ses locaux à Angoulême, comme nous le faisons déjà

deux demi-journées par semaine au commissariat de police.

En réaction aux attentats et au drame de Puisseguin, le gouvernement a demandé à ce qu'il y ait un référent terrorisme et accident collectif dans chaque association d'aide aux victimes...

Oui, c'est moi. Je vais être formée à la gestion des victimes lors de ce genre d'événements. Et je compte ensuite former toute mon équipe. Je prévois également de recruter une brigade de bénévoles, de les former afin qu'ils puissent intervenir en cas de drame d'ampleur: pour accueillir les victimes et les familles sur place, trouver des hé-

bergements, aller chercher les enfants à l'école...

François Hollande vient de recruter un secrétariat d'État aux victimes, ce sera un plus ?

C'est un signe fort, mais nous attendons de voir si celui-ci durera plus qu'un an, comme celui créé sous Jean-Pierre Raffarin. Le point positif est qu'il est, cette fois, rattaché directement au Premier ministre et aura peut-être une vision plus transversale. L'urgence est de faire progresser la législation et de nous donner plus de moyens.

Asvad 2, rue du Soleil à Angoulême ou dans le tribunal place Louvel. 05 45 92 89 40 ou 05 45 37 11 11. asvad@wanadoo.fr

Social

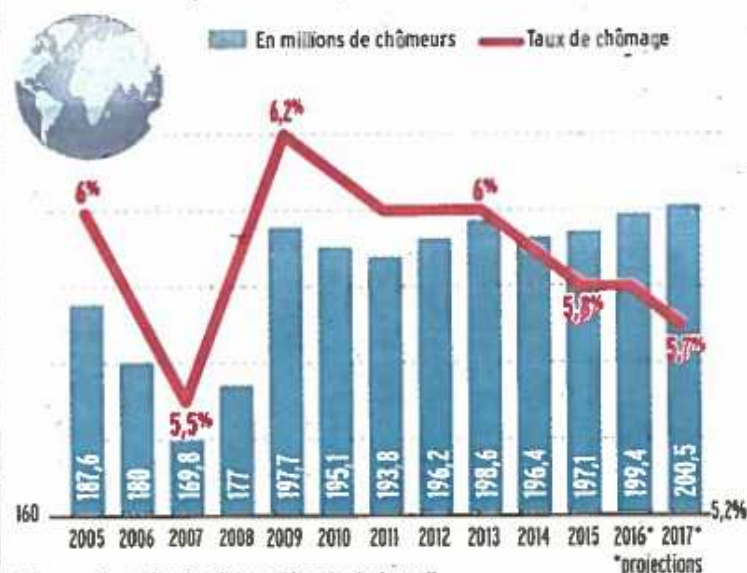
Le chômage va s'étendre dans le monde

Les prévisions publiées hier par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur l'emploi dans le monde n'incitent guère à l'optimisme. Elles sont même «assez décevantes», a reconnu le directeur général de l'organisation, Guy Ryder. Au total, 197 millions de personnes étaient au chômage en 2015. En 2016, 2,3 millions de personnes devraient perdre leur emploi et 1,1 million en 2017 dont la majorité dans les économies émergentes.

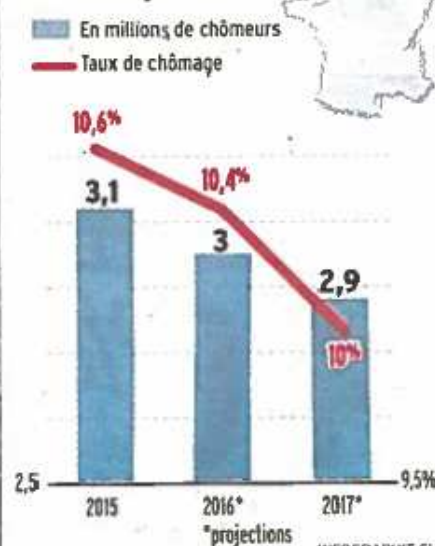
Pire: la précarité de nombreux emplois inquiète l'OIT. Quelque 1,5 milliard de personnes, soit plus de 46% de la population active, travaillent dans une situation de vulnérabilité, sans contrat et sans protection sociale.

Dans ce sombre horizon, la France connaîtra, selon l'OIT, un petit rayon de soleil: le taux de chômage devrait y repasser sous la barre des 3% en 2017.

Taux de chômage et chômage total dans le monde



France - Taux de chômage et chômage total



Eau: une question qui ne coule pas de source

Eau Charente organisait jeudi soir un débat. Un spécialiste a pointé la complexité et les manquements de la gestion de l'eau en France.



Marc Laimé, journaliste et consultant auprès des collectivités, a expliqué les rouages complexes de la gestion de l'eau. Photo Phil Messelet

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Tensions autour de la pollution et des pesticides. Tensions autour de l'irrigation. Marc Laimé était l'invité jeudi soir à Gond-Pontouvre du jeune collectif Eau Charente pour mener une conférence-débat sur la question de l'eau. Cet ancien journaliste, reconverti depuis une quinzaine d'années en consultant auprès des collectivités, est l'un des rares spécialistes des rouages de la gestion de l'or bleu en France, dont il dénonce d'ailleurs la complexité. «En Charente, les irrigants se mobilisent fortement, ce qui crée une tension avec les associations et la société civile. Et ce n'est pas une question nouvelle», observe Marc Laimé qui replace la problématique

de l'eau «dans une longue histoire, très politique». Selon lui, le même feuilleton se joue non seulement chez nous, mais partout dans le Sud-Ouest et également dans la Beauce. «En 2013, le moratoire sur les retenues d'eau a été levé et les irrigants s'en sont félicités, ils ont repris la main, relate-t-il. En Poitou-Charentes, Aquanide, qui regroupe 25 associations locales d'irrigants est en train de préparer son déploiement sur la nouvelle grande région. La situation est très tendue en ce moment.»

3% des masses d'eau en bon état seulement

Pendant une heure et demie, jeudi, devant quelque 200 personnes, le spécialiste a expliqué le fonctionnement des agences de l'eau, plaidé

pour une meilleure représentation des usagers au sein des comités de bassin. Et montrer du doigt le modèle agricole productiviste: «Ce sont les fondamentaux de la politique agricole actuelle qui empêche la reconquête de la qualité de l'eau», accuse-t-il. Pour le collectif Eau Charente, qui s'est créé en octobre dernier en fédérant dix associations charentaises, la soirée de jeudi était une première.

«En Charente, nous ne sommes pas bons sur la question de l'eau, que ce soit en quantité ou en qualité», remarque Jacques Brie, vice-président de Charente Nature: «Le bassin de la Charente est le plus pollué d'Adour-Garonne, avec seulement 3% des masses d'eau en bon état. Il y a encore de grandes marges de progrès, et donc beaucoup d'espoir.»

■ Marie-Hélène Deliry



La responsable du magasin «La Table parisienne», installé dans la mini-zone commerciale de La Trêche, propose aujourd'hui une animation originale pour clients et curieux. Elle organise avec son employée une dégustation - gratuite bien sûr - de brioches et de pains de la boulangerie-pâtisserie artisanale Victor 1^{er} de Cognac. Pour la dynamique responsable, cette animation est aussi l'occasion de mettre en avant la zone. *«On veut montrer qu'ici, on se bouge, que la zone est dynamique même si on ne parle pas souvent d'elle»,* résume-t-elle. La dégustation se fera aux horaires du magasin, de 10h à 19h sans interruption (Photo M.-A. B.).

■ Valeria Fratellini

pose son chapiteau de cirque aujourd'hui et pour toute la semaine à Châteaubernard. La quatrième génération des Fratellini présente quinze numéros de cirque avec des animaux exotiques, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au dimanche 28 février. Le chapiteau est installé dans la zone du Fief-du-Roy, à côté de l'ancien magasin Mr Bricolage. Aujourd'hui et demain, les séances débuteront à 16 heures. Tarifs sur place.

Budget: Michel Gourinchas avance des pistes d'économies

Lors d'une réunion devant le comité des acteurs locaux, le maire a annoncé que «les impôts n'augmenteront pas en 2016».

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Nous n'avons jamais été aussi près de ne pas augmenter les impôts. Michel Gourinchas, le maire de Cognac, travaille avec son équipe depuis des mois pour économiser 800 000 euros permettant de ficeler le prochain budget sans augmenter les impôts. Mercredi soir, à l'occasion d'une réunion non publique avec une vingtaine des membres les plus assidus du comité des acteurs locaux (CAL), le maire de Cognac a glissé cette confidence.

Joint par téléphone, l' élu reconnaît avoir fait cette annonce : «Plus précisément j'ai très bon espoir de ne pas augmenter les impôts». «On devrait économiser cette année 330 000 euros de frais de personnel. Par ailleurs GrandCognac devrait prendre en compte une partie de l'évolution du FPIC [Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales, NDLR], ce qui peut nous faire économiser entre 140 000 et 170 000 euros. À cela il faut ajouter toutes les économies que nous allons mettre en œuvre.



Fin novembre le maire avait écouté les propositions du CAL.

Photo archives G. B.

Tout ça mis bout à bout, on devrait y arriver.»

«Pistes intéressantes»

Et parmi les économies que la commune compte réaliser, une partie a été inspirée par le comité des acteurs locaux que la municipalité avait sollicité dans le cadre d'une «consultation relative aux affectations du budget

communal de Cognac». Une série de propositions avait germé, notamment une réduction du budget dédié à la culture, des économies d'énergie et dans différents services, des mutualisations avec GrandCognac...

«Toutes leurs propositions mises bout à bout ne font pas 800 000 euros évidemment mais ça nous a mis sur des pistes intéressantes», ajoute Michel Gourinchas qui se félicite de la «qualité du travail et des échanges» avec le comité (lire ci-contre).

3 200 euros en moins pour le sport. Parmi les baisses annoncées de subventions aux associations, l'enveloppe consacrée à une vingtaine de clubs sportifs (ceux qui sont dans le giron communautaire ne sont pas concernés) va baisser d'environ 10 %... sans pour autant baisser les subventions de chaque club. C'est la subvention dévolue à l'office municipal des sports (OMS) qui va supporter la totalité de la baisse. Sa subvention va passer de 5 200 euros à 2 000.

«Tous les sujets sur la table»

En sollicitant le comité des acteurs locaux (CAL) pour trouver des économies, Michel Gourinchas, le maire de Cognac, n'était pas certain, comme les membres du comité, de la réussite de cette initiative. Le résultat, c'est que le maire annonce que cette consultation est reconduite en 2016. «Nos échanges ont été riches et fructueux. Il était d'ailleurs logique que je leur restitue en premier

les pistes d'économie inspirées de leurs propositions», ajoute le maire qui laisse la primeur du détail des annonces au débat des orientations budgétaires, prévu le 29 février. «On nous a vraiment ouvert les cahiers de la Ville et tous les sujets ont été posés sur la table. On se dit qu'on a servi à quelque chose», souligne Michel Delage, coiffeur à Cognac, parmi les plus assidus du CAL.

Nicole Namblard élue présidente du comité de jumelage



L'assemblée générale du comité de jumelage s'est déroulée dans le local exigu de l'école Pablo-Picasso. À quand un espace plus vaste et fonctionnel ? Photo CL

Nicole Namblard vient d'être élue à la présidence du comité de jumelage. L'ancienne maire-adjointe chargée des écoles de l'équipe Daniel Boyer, ancien maire, a été élue à ce poste lors de la dernière assemblée générale de l'association. Elle remplace Jean Minot, autre ancien élu municipal, démissionnaire.

Dans leur local exigu de l'école Pablo-Picasso, une partie des soixante-quatorze adhérents du comité était réunie jeudi soir, pour traiter des projets 2016 à mettre en œuvre. Sont mis à l'étude: un jumelage avec une ville du Royaume-Uni qui reste à définir, ainsi que des cours d'anglais, organisés par le comité, dont on ne sait pas s'ils seront gratuits ou payants. Un lien informatique réunit déjà le comité avec les écoles, en plus des contacts que l'ancienne élue aux écoles a entretenus.

Actuellement, des échanges sont noués avec Durbach et Ebersweier, deux villes allemandes du Bade-Wurtemberg; Oñati,

la ville basque espagnole qui, après avoir pris quelque distance, renoue des relations avec Châteaubernard. «Partant du principe que les amis de nos amis sont des amis, nous comptons entretenir des liens avec Burserberg, la jumelle autrichienne de Durbach», a déclaré Nicole Namblard.

Après vingt-trois ans de bons et loyaux services à la présidence de ce comité, ce qui lui a permis d'aller souvent au contact des villes jumelles, le démissionnaire Jean Minot conserve son rôle de conseiller militaire auprès de la mairie, et de chef du protocole lors des cérémonies militaires.

Enfin, pour plus de confort, il se peut que la chapelle Sainte-Thérèse, récemment acquise par la Ville dans le but de mutualiser des locaux mis à disposition des associations, puisse offrir un espace moins confiné.

Le nouveau bureau du comité: Michel Derand, Nicole Guérin et Sandrine Boyer, vice-présidents; Isabelle Minot, secrétaire; Monique Mercier, trésorière.

Des milliers de journées de cours perdues

La FCPE, une des deux grandes fédérations de parents d'élèves dans le public, a comptabilisé 6.000 jours d'école perdus pour cause d'enseignants absents non remplacés, un total certes trop élevé selon le ministère mais qui ne représente que 0,02% des jours de classe. En 2009, la FCPE (classée à gauche) a créé le site Ouyapacours, sur lequel les parents peuvent signaler le non remplacement de professeurs absents. Il s'agit non pas de pointer du doigt l'absence des profs (pour cause de maladie ou de formation) mais de comptabiliser les journées perdues par les élèves. Depuis septembre, ce site a recueilli des données de 57 départements, dénombant 6.000 jours d'absence de la maternelle au lycée, un niveau équivalent à celui de l'année dernière à la même époque, indiquait la fédération hier.

Ce chiffre ne concerne que les absences déclarées par les parents, «bien en deçà de la réalité». En les extrapolant à l'ensemble du territoire, la FCPE évoque quelque 10.000 jours d'absence. Le ministère de l'Éducation souligne que la question du remplacement des enseignants «constitue une préoccupation majeure», mais engage à «remettre en perspective» les chiffres de la FCPE «avec les 30 millions de journées de classe assurées dans le premier degré».

La rue de Grenelle chiffre donc le taux de journées de classe non assurées entre 0,02 et 0,03%. Elle estime que «la situation s'est largement améliorée depuis 2012 grâce à l'effort» du gouvernement «en faveur des créations de postes». Dans le premier degré (écoles maternelle et élémentaire), 2.172 postes de remplaçants ont été créés depuis 2013, alors que 1.566 postes «avaient été supprimés sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy».



Dans le second degré (collège et lycée), le taux d'heures de classe non assurées pour cause d'absences non remplacées a reculé de 25% de 2003 à 2014, a ajouté le ministère. On est ainsi passé de 3,9% d'heures de cours non assurées en 2003/04 à 3,3% en 2013/14 et 2,9% en 2014/15.

Reste que le mécontentement des parents s'accroît depuis quelques semaines. En Seine-Saint-Denis par

exemple, banlieue parisienne défavorisée, la grogne monte en puissance: enseignants et parents d'élèves s'insurgent contre ce qu'ils qualifient d'«école à deux vitesses». La FCPE du département estime que les enfants perdent une année de scolarité. Pour remédier à ce manque de profs, le ministère a renouvelé cette année le concours exceptionnel de recrutement, qui n'existe que pour ce département.

Code réécrit: la gauche se récrie

La réforme du Code du travail présentée mercredi suscite une vive réprobation à gauche et dans les syndicats. En cause: les règles de licenciement économique et les indemnités prud'homales

Le projet de loi El Khomri sur la réforme du droit du travail continuait à faire l'unanimité contre lui hier côté politique, mais aussi syndical, la CGT et FO laissant déjà entrevoir une mobilisation contre un texte jugé trop favorable au patronat. Le texte donne, entre autres, la primauté aux accords d'entreprises dans l'aménagement du temps de travail dans le cadre des 35 heures, crée le Compte personnel d'activité (CPA) — présenté par François Hollande comme sa grande réforme sociale du quinquennat —, instaure le référendum d'entreprises à certaines conditions, réforme



La ministre du Travail Mylène El Khomri a déjà indiqué qu'elle s'attendait à «un débat nourri» au Parlement. Photo AFP

Hollande: «Aucun droit remis en cause»

François Hollande a assuré hier que «les salariés français ne verront aucun de leurs droits remis en cause» par la réforme du droit du travail. «Je veux qu'il y ait plus de négociation collective, je veux qu'il y ait plus de souplesse, plus de sécurité, plus de visibilité», a-t-il ajouté sur France Inter. En matière de temps de travail, et de rémunération des heures supplémentaires, «ce sont les salariés qui auront le dernier mot pour qu'il n'y ait pas un risque de pression patronale», a-t-il souligné.

99

Cet avant-projet est très déséquilibré entre la flexibilité et la sécurité. Il apporte de mauvaises réponses à des revendications patronales

le licenciement pour motif économique... A gauche, la colère n'était pas retombée hier, au lendemain d'une volée de bois vert. «Je ne vois pas un député socia-

liste de ce pays pouvoir aller devant les électeurs, devant les travailleurs de ce pays, et leur dire voilà ce que j'ai voté», a dit hier Pascal Cherké (PS). La veille, le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, avait déclaré qu'il aurait «du mal à voter» cette réforme. Mais le gouvernement pourra compter sur l'approbation de la droite, qui soutient le texte, tout comme le patronat. Sauf le député LR Henri Guaino qui a dénoncé une «frénésie de destruction des protections». Côté syndicat, la CFDT, qui a pourtant accompagné les principales ré-

formes sociales du quinquennat de François Hollande (formation, retraites, dialogue social, sécurisation de l'emploi...) n'a pas de mots assez durs. «Cet avant-projet est très déséquilibré entre la flexibilité et la sécurité», critique Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT dans une interview au Monde. «Il apporte de mauvaises réponses à des revendications patronales, en faisant la part trop belle à une vision un peu dogmatique de la flexibilité», ajoute-t-il. L'Unsa, autre syndicat réformiste, déplore le «climat de crispation» induit par l'annonce d'un possible

recours au 49-3. Quant à la CGT, elle s'engage à travailler à «une réaction forte et unitaire du monde du travail». FO semble sur la même ligne: «Manifestations, grèves, on n'a pas arrêté», a dit Jean-Claude Mailly, son secrétaire général, assurant que des contacts ont déjà eu lieu avec d'autres syndicats. Le syndicat étudiant (Unef) a reproché à François Hollande «d'utiliser les mêmes recettes contre la jeunesse» que la droite il y a dix ans avec le CPE. Deux points cristallisent la fronde: la classification des motifs de licenciement économique et le plafond des indemnités prud'homales.